Renouvellement partiel des membres de la Cour des comptes – Gerald Loacker

2026/0806(NLE) - 01/10/2026 - Acte final

La décision (UE) 2026/2222 du Conseil nomme M. Gerald Loacker membre de la Cour des comptes européenne, à la suite d’une proposition de l’Autriche et d’un avis du Parlement européen du 16 septembre 2026.

Nomination et mandat

M. Loacker est nommé pour un mandat de six ans, allant du 1er octobre 2026 au 30 septembre 2032. Il succède à Mme Helga Berger, dont le mandat a expiré le 31 juillet 2026.

Entrée en vigueur

La décision est entrée en vigueur le 28 septembre 2026, date de son adoption.

Ce résumé a été généré par une IA et révisé par un humain.